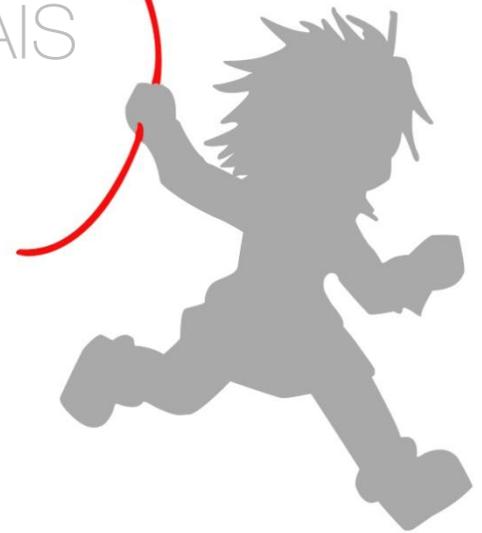


APPARTEMENT-RELAIS



Dossier de presse



Fondation Santé des Etudiants de France

8, rue Emile Deutsch-de-la-Meurthe

75014 Paris

Tél. 01 45 89 43 39

Fax. : 01 45 89 17 62

Clinique Médico-Universitaire Georges Heuyer

68, rue des Grands Moulins

75013 Paris

Tél. : 01 45 85 25 17

Fax : 01 45 85 13 44

E-mail : [cmu.georges.heuyer@fsef.net](mailto:cmu.georges.heuyer@fsef.net)



Association Guy Renard

11, rue Joanès

75014 Paris

Tél. : 01 45 42 41 23

Fax : 09 85 58 48 31

[contact@guy-renard.fr](mailto:contact@guy-renard.fr)

[www.guy-renard.org](http://www.guy-renard.org)

Contact presse

Henry Tea

Tél : 01 45 42 41 23

Fax : 09 85 58 48 31

[henry.tea@guy-renard.fr](mailto:henry.tea@guy-renard.fr)



## Sommaire

|                                                                  |    |
|------------------------------------------------------------------|----|
| Communiqué de presse .....                                       | 4  |
| Mot du Président de l'Association Guy Renard .....               | 5  |
| Présentation des acteurs du projet .....                         | 6  |
| Association Guy Renard.....                                      | 6  |
| Clinique Médico-universitaire Georges Heuyer .....               | 6  |
| Repères historiques.....                                         | 7  |
| Une solution alternative aux soins des troubles psychiques ..... | 7  |
| Une gestion locative simplifiée .....                            | 8  |
| Un coût modéré.....                                              | 8  |
| Une vie en communauté.....                                       | 9  |
| Un suivi médical .....                                           | 9  |
| Un suivi social .....                                            | 9  |
| L'équipe du service Appartement Relais.....                      | 10 |
| L'équipe Georges Heuyer .....                                    | 10 |
| L'équipe de Guy Renard .....                                     | 10 |
| Les partenaires institutionnels.....                             | 11 |
| Fondation Santé des Etudiants de France .....                    | 11 |
| Paris Habitat.....                                               | 11 |
| Les partenaires financiers.....                                  | 12 |
| Micro Don.....                                                   | 12 |
| Fondation Harmonie Solidarité .....                              | 12 |
| Partenaires commerciaux.....                                     | 12 |

## Communiqué de presse

L'Association Guy Renard s'est toujours donnée pour mission de soutenir des projets d'intérêt général en relation avec ses responsabilités.

Notre Association donne aujourd'hui une nouvelle ampleur à son action d'aide aux populations jeunes en situation de handicap en mettant en place, en collaboration avec la clinique Georges Heuyer de la Fondation Santé des Étudiants de France, un appartement relais qui sera le véhicule d'une action de réinsertion citoyenne et généreuse, en cohérence avec les valeurs de notre Association.

Porteuse d'une tradition d'entraide, l'Association Guy Renard a depuis toujours entretenu une proximité avec les jeunes.

L'ensemble des membres et bénévoles ont donc conduit cette opération depuis plusieurs années avec l'aide de nombreux partenaires associatifs et commerciaux.

Engagée aujourd'hui dans cette démarche de responsabilité sociale, notre Association se donne pour mission de développer à l'avenir ce type de dispositif pour permettre au plus grand nombre de se réinsérer après avoir souvent connu des périodes difficiles.

Fidèle à ses valeurs de partage et d'échange, l'Association Guy Renard organisera un événement pour célébrer cette initiative porteuse d'espoir et d'avenir.



## Mot du Président de l'Association Guy Renard



L'Association Guy Renard a 70 ans d'existence. Conçue à l'origine pour regrouper les milliers d'étudiants atteints de tuberculose ayant quitté les sanatoriums de la Fondation Santé des Etudiants de France et les aider dans leur réinsertion sociale et universitaire en créant les structures et outils nécessaires, elle avait fini, les années s'écoulant, par rassembler des adhérents encore nombreux, toujours fidèles, mais plus du tout étudiants, en fin de carrière ou retraités. Parallèlement, les heureux progrès de la médecine ont fait disparaître la tuberculose en milieu étudiant. Aussi le Conseil d'administration de Guy Renard a décidé, il y a quelques années, de retrouver ses sources et, tout en maintenant ses activités pour ses plus anciens adhérents, de relancer son offre de services auprès des étudiants et lycéens d'aujourd'hui, malades ou handicapés. Ceux qui sont hospitalisés mais aussi ceux qui rencontrent des difficultés, du fait de leur état de santé, dans les universités et les établissements scolaires. Une équipe de jeunes, mieux à même de s'adresser à d'autres jeunes, assure désormais ce volet de notre action dans laquelle ils s'investissent fortement.

L'appartement relais, qui n'est plus un projet mais une réalité, s'inscrit dans cette orientation tout en renouant avec les origines de l'Association puisque c'est en partenariat avec un établissement de la Fondation Santé des étudiants qu'il est mis en place. Je suis heureux qu'il en soit ainsi car cette réalisation symbolise exactement ce qu'est Guy Renard, son présent comme son passé. Concrètement, l'appartement relais permet de contribuer à la réinsertion sociale de jeunes patients ayant un projet éducatif, en leur proposant une période d'apprentissage ou de réapprentissage de l'autonomie et de la responsabilité, avant d'être confrontés à la société réelle. La vie dans un logement, dans ses divers aspects, est un exercice particulièrement adapté à cet objectif.

Relais entre la vie à l'hôpital et la vie dite normale, l'appartement relais est également une passerelle entre le passé historique de l'Association Guy Renard et un futur prometteur dans l'aide des étudiants.



Jacques Ferstenbert

Président

Association Guy Renard



## Présentation des acteurs du projet

### Association Guy Renard

Reconnue d'utilité publique, l'Association Guy Renard accompagne et informe depuis 70 ans, les étudiants et jeunes travailleurs malades et handicapés sur leurs droits.

Nous pensons que la maladie et le handicap ne doivent pas constituer des obstacles aux études. Ainsi, notre équipe, composée majoritairement de juristes, se tient à la disposition des jeunes malades à travers une permanence dans laquelle elle les informe en Droit de la Santé et en Droit de la Sécurité Sociale. Forte de son réseau, l'Association oriente également les jeunes vers des structures adaptées à leur maladie ou handicap tant dans le domaine de la santé, du logement, des aides financières que dans les domaines de la culture ou des loisirs.

En vertu de l'agrément délivré par l'Agence Régionale de Santé d'Île de France, l'Association participe, à l'aide de ses bénévoles, à l'amélioration des conditions d'hospitalisation en siégeant au sein des (CRUQPC) Commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge. Ces commissions permettent de trouver des solutions amiables dans les conflits opposant les patients aux professionnels de santé. Elles permettent également d'améliorer le fonctionnement des établissements et vérifier que les droits des patients sont respectés.

*« La maladie et le handicap ne doivent pas constituer des obstacles aux études. »*

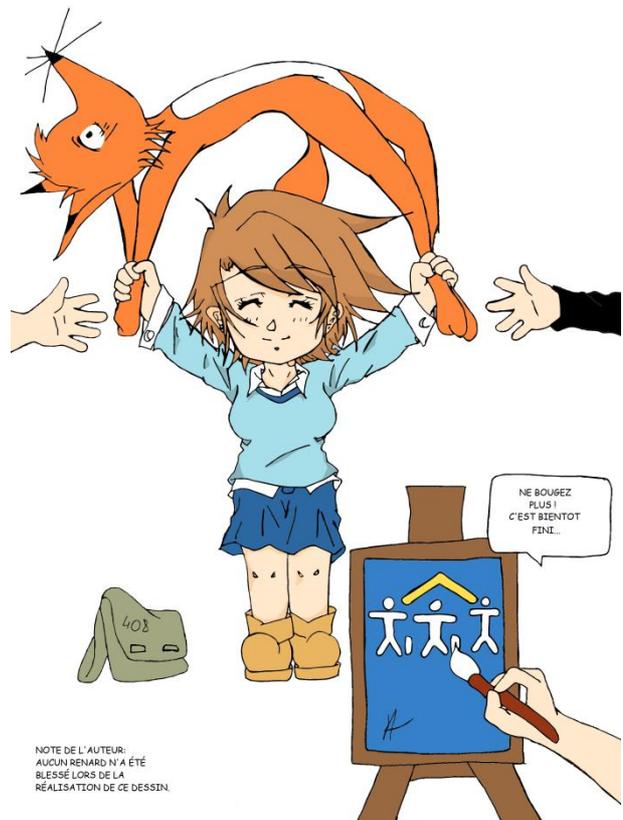
Historiquement liée à la FSEF, une collaboration a été naturellement initiée entre l'Association Guy Renard la Clinique Georges Heuyer (Paris XIIIe) sur un projet d'appartement destiné à accueillir des jeunes atteints de troubles psychiques.

### Clinique Médico-universitaire Georges Heuyer

La clinique médico-universitaire Georges Heuyer (Paris XIII<sup>e</sup>), rattachée à la Fondation Santé des Étudiants de France, est spécialisée en psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte (16 à 25 ans).

Elle offre des soins diversifiés avec des hospitalisations temps plein (59 lits en deux services), des hospitalisations de nuit (1 lit) et de jours (15 places). L'objectif est de favoriser la reprise, chez les jeunes patients, d'une évolution tant personnelle que sociale, en vue d'une réinsertion.

Dans l'objectif de prévention et de traitement précoce, le Relais Etudiants-Lycéens accueille, sur rendez-vous, les lycéens et les étudiants parisiens en difficulté.



## Repères historiques

La Clinique Georges Heuyer disposait, depuis 1982, d'appartements situés Boulevard Masséna, dans le treizième arrondissement de Paris. Ces appartements ont permis de proposer à certains patients un projet de soins axé sur la prise d'autonomie psychique et sociale, tout en prolongeant un projet «soins-études».

Afin de repenser cliniquement et administrativement l'organisation de ce service, l'équipe des Appartements Relais s'est constituée et propose aujourd'hui un dispositif bien différencié des autres services de la clinique.

Le contexte légal de ce dispositif rendait nécessaire une adaptation aux contraintes extérieures diverses. Ainsi, un travail commun et partenarial avec une association a été mis en place. Le dispositif présenté ici résulte donc d'un travail entre l'Association Guy Renard et la Clinique Georges Heuyer.

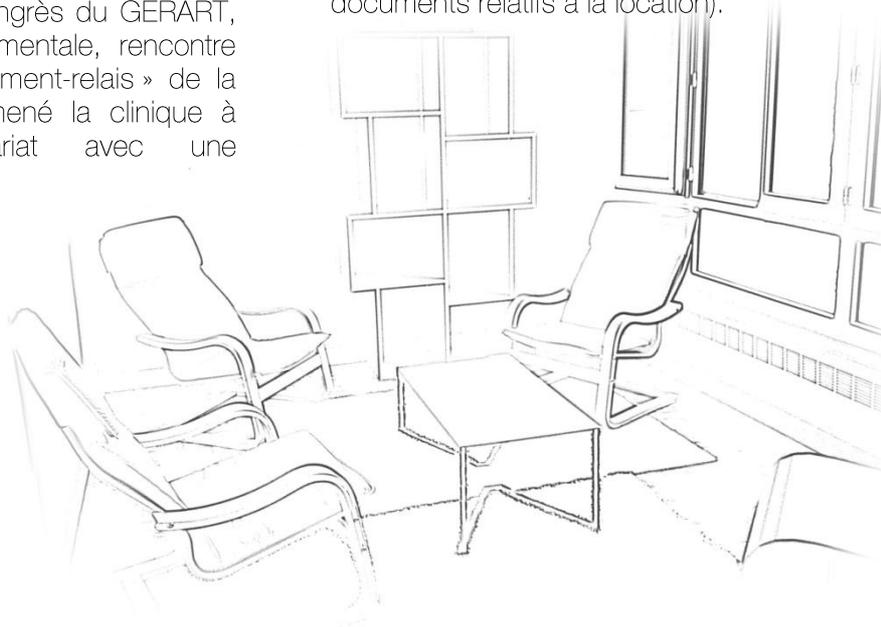
## Une solution alternative aux soins des troubles psychiques

Certains patients adolescents hospitalisés à la clinique Georges Heuyer ont besoin d'une étape intermédiaire pour vivre en autonomie et accéder au logement. Cette étape vise une stabilisation psychique et permet de prolonger un travail étroit avec la famille. L'Appartement-Relais vient alors figurer pour l'institution cette part de réalité ni tout à fait dehors, ni tout à fait dedans, pour un temps limité.

Les différentes investigations menées par l'équipe depuis septembre 2008 (rencontre avec le Foyer Aurore, Congrès du GERART, Forum habitat et santé mentale, rencontre avec le « service appartement-relais » de la clinique Dupré...) ont amené la clinique à proposer un partenariat avec une association.

*« L'Appartement-Relais vient figurer (...) cette part de réalité ni tout à fait dehors, ni tout à fait dedans, pour un temps limité. »*

Le cadre associatif est utilisé et recommandé par toutes les équipes gérant des appartements relais car une association autonome constitue une interface souple entre le médical et l'administratif pour différents aspects (définition et encaissement des loyers, gestion comptable, signature des documents relatifs à la location).



## Une gestion locative simplifiée

Dans ce dispositif, Paris Habitat (organisme d'habitation à loyer modéré) loue un appartement de 95m<sup>2</sup> en plein Paris (XIII<sup>e</sup>) à l'Association Guy Renard. L'Association sous loue ensuite cet appartement à trois résidents (patients de la clinique Georges Heuyer) pour une durée de six mois renouvelable une fois.

D'un coté, l'Association se charge de rédiger les documents nécessaires au bon fonctionnement de l'appartement (baux individuels, quittances de loyers, règlement intérieur...). Dans une seule et même facturation, les résidents règlent l'ensemble des dépenses relatives à la jouissance de leur logement et cela en toute transparence (loyer, internet, électricité, etc.). Elle peut également rechercher des subventions et recueillir des dons.

De l'autre, au même titre que tout locataire, le résident a en charge certains aspects locatifs. Ces aspects font l'objet d'un travail éducatif avec l'équipe médicale. L'entrée et la sortie font l'objet d'une décision prise par l'équipe médicale. Au mieux, il s'agit d'une sortie programmée, inscrite dans le projet Soins Etudes, mais aussi dans le projet de vie du patient et de sa famille. Il peut s'agir également d'une sortie anticipée pour des transgressions du règlement intérieur, ou pour mise en danger de soi ou de l'autre.

En cas de problème technique, le patient se tournera vers l'équipe pour discuter de la meilleure conduite à avoir.

A l'entrée comme à la sortie, une visite d'état des lieux sera réalisée.

## Un coût modéré

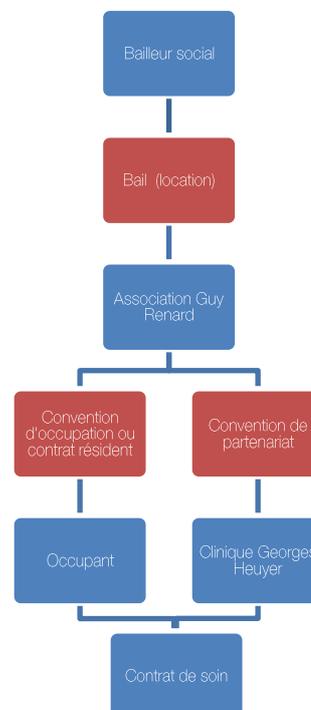
Le contrat de résident se rapproche le plus d'un bail traditionnel. Le loyer tiendra compte de la réalité du prix du logement et comprendra toutes les charges.

*« La personne bénéficie ainsi d'un contact locatif à la fois strict et compréhensif, caractéristiques propres au monde associatif. »*

L'indemnité d'hébergement, ou loyer, est versée chaque mois à l'association par le résident. Le loyer est relativement modéré étant donné que l'appartement est un logement social et que tous les frais sont divisés par trois.

En cas de non versement de l'indemnité, une personne garante viendra en aide au résident.

La personne bénéficie ainsi d'un contact locatif à la fois strict et compréhensif, caractéristiques propres au monde associatif.



## Une vie en communauté

C'est l'équipe qui suit le patient qui indique et propose une éventuelle entrée dans l'appartement relais. Le patient peut appuyer sa candidature par une lettre de motivation. Il est ensuite reçu en entretien par l'équipe qui discute alors de son entrée ou non. Si l'avis de l'équipe est favorable, d'autres rendez-vous sont pris pour rendre l'admission possible :

- Travail autour de la prise de connaissance du règlement intérieur avec le cadre infirmier,
- Rencontre avec un parent ou quelqu'un de suffisamment investi pour se porter garant du loyer,
- Visite de l'appartement relais avec le patient et sa famille en présence des futurs « co-hébergés »
- Signature des documents : contrat de soin et règlement intérieur avec l'équipe appartement relais de la clinique; contrat de résident avec l'association Guy Renard.

Les règles de vie en collectivité sont au premier plan, puisque, si chaque résident hébergé dispose d'une chambre personnelle, il existe des espaces communs.

*« Le but de cet appartement est finalement d'apprendre ou de réapprendre à vivre en communauté. »*

L'agencement de l'appartement est fait en sorte que chaque résident puisse avoir son espace personnel sans pour autant rester isolé en permanence. Le but de cet appartement est finalement d'apprendre ou de réapprendre à vivre en communauté.

## Un suivi médical

Régulièrement, le patient est vu en entretien par l'équipe médicale, soit à l'appartement, soit à la clinique, pour traiter des problématiques liées à la vie dans l'appartement, pour reprendre les éléments du cadre ou du règlement, pour évoquer la sortie ou le renouvellement d'un séjour.

En dehors des réunions de régulation ou des programmées, il n'y a pas de présence soignante dans l'appartement relais. Cet aspect différencie de manière notable le fonctionnement de l'appartement relais d'un fonctionnement de type « appartement thérapeutique ». L'absence de médecin permanent permet un fonctionnement plus souple, non seulement pour la gestion des soins, mais également dans l'autonomisation des résidents/patients.

## Un suivi social

Le patient et sa famille peuvent aussi être reçus par l'Assistante Sociale de l'appartement relais pour réfléchir et se documenter pour le mode d'hébergement après l'appartement relais, le suivi professionnel, la formation et les démarches auprès de l'administration publique.

Le travail social peut également s'appuyer sur des équipes extérieures à la clinique.



## L'équipe du service Appartement Relais

### L'équipe Georges Heuyer

- un médecin ;
- un responsable infirmier ;
- un infirmier ou éducateur de chacune des trois unités d'hospitalisation de la clinique ;
- une assistante sociale ;
- une secrétaire médicale.

Tous les membres de l'équipe partagent leur temps entre l'Appartement Relais et les autres services d'hospitalisation. Cette organisation soutient le lien fonctionnel entre l'appartement et les services d'hospitalisation des patients.

L'équipe ne traite pas des questions cliniques directement puisque les patients sont suivis à l'extérieur d'une part et dans leur unité d'hospitalisation d'autre part. Il faut que ce suivi soit garanti et effectif pour que le projet puisse avoir lieu.

Les moyens de ce travail sont :

- les réunions d'équipe, les réunions de l'association ;
- des entretiens réguliers entre le patient et les membres de l'équipe Appartement-Relais ;
- des entretiens axés sur la dimension sociale ;
- des entretiens avec la famille pour évoquer la question du séjour aux Appartement-Relais et la suite ;
- des réunions de régulation dans les Appartement-Relais entre patients hébergés et membres de l'équipe.

### L'équipe de Guy Renard

L'équipe de Guy Renard est majoritairement composée de juristes bénévoles qui donnent des conseils en Droit de la Santé, protection sociale et Droit social. L'équipe intervenant dans le dispositif Appartement Relais est composée de :

Alexis Fache, Chef de projet

✉ [alexis.fache@guy-renard.fr](mailto:alexis.fache@guy-renard.fr)

Marie Fontaine, Vice Présidente de l'Association

✉ [marie.fontaine@guy-renard.fr](mailto:marie.fontaine@guy-renard.fr)

Guillaume Baulande, juriste bénévole

✉ [guillaume.baulande@guy-renard.fr](mailto:guillaume.baulande@guy-renard.fr)

Henry Tea, chargé de mission

✉ [henry.tea@guy-renard.fr](mailto:henry.tea@guy-renard.fr)

## Les partenaires institutionnels

Le dispositif Appartement-Relais réunit autour de lui d'autres acteurs institutionnels. La Fondation Santé des Etudiants de France, dont fait partie la Clinique Georges Heuyer, apporte son soutien à ce projet ambitieux qu'elle souhaite voir, à l'avenir, se multiplier. Paris Habitat concrétise le dispositif en apportant un logement sans lequel il n'y aurait pas aujourd'hui d'Appartement-Relais.

### Fondation Santé des Etudiants de France

Créée par l'UNEF en 1923 pour faire face au problème aigu de la tuberculose, la Fondation santé des étudiants de France, reconnue d'utilité publique, regroupe aujourd'hui 12 établissements sanitaires et 10 structures médico-sociales qui représentent 1500 lits et places agréés.

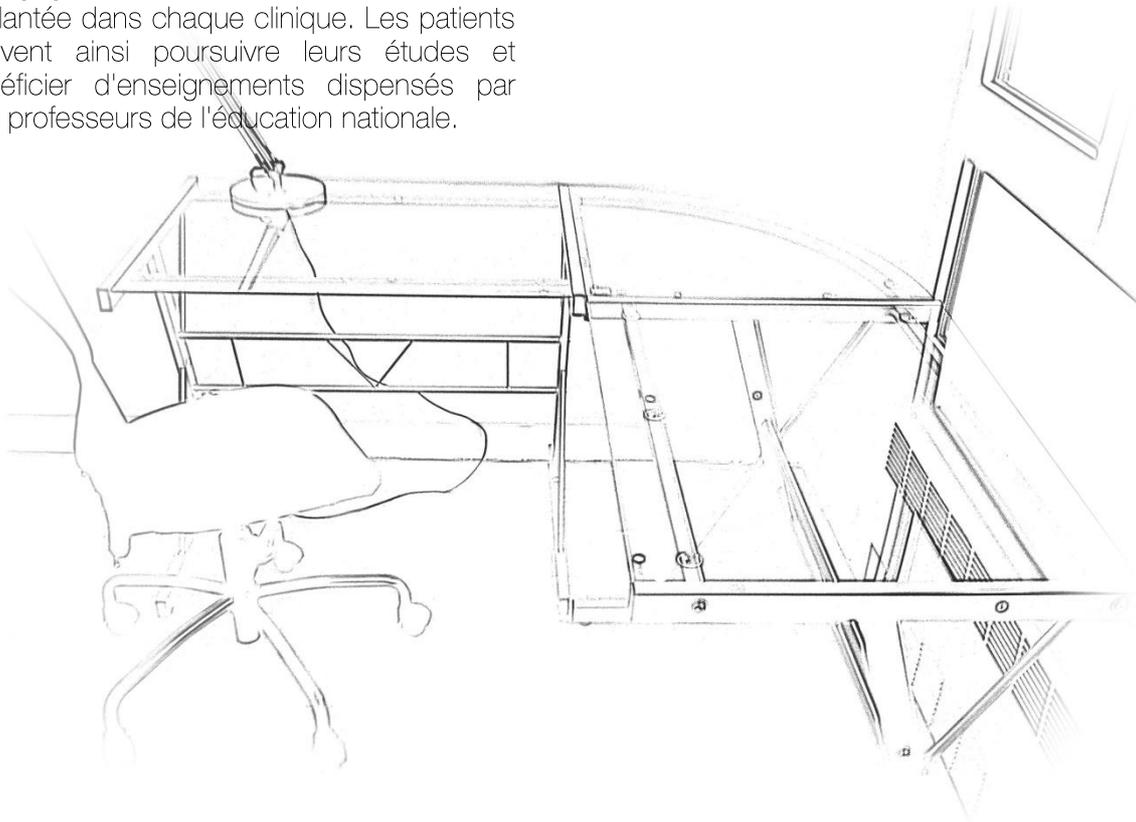
Avec comme vocation très spécifique la double prise en charge « soins et études », la Fondation s'occupe prioritairement des jeunes adultes âgés de 15 à 25 ans. Sont dispensés des soins en psychiatrie en médecine physique et réadaptation ainsi que des soins de suite. Une annexe pédagogique, rattachée à un lycée public est implantée dans chaque clinique. Les patients peuvent ainsi poursuivre leurs études et bénéficier d'enseignements dispensés par des professeurs de l'éducation nationale.

### Paris Habitat

Paris Habitat intervient dans la gestion de logements sociaux. Paris compte 1 322 540 logements, dont 1 110 912 résidences principales. Environ 227 000 logements sont gérés par des bailleurs sociaux et 165 000 d'entre eux correspondent aux critères de logement social énoncés par la loi sur la solidarité et le renouvellement urbain (SRU).

Ces derniers représentent 14,4% du nombre de résidences principales à Paris. Environ 50% de ces logements sont gérés par Paris Habitat-OPH.

Partenaire de l'Association Guy Renard, Paris Habitat soutient le dispositif Appartement-Relais en louant un logement propice à l'épanouissement des jeunes patients.





## Les partenaires financiers

Pour financer la mise en place de l'Appartement Relais, en particulier l'achat des meubles, l'Association Guy Renard a mené une campagne de dons et a fait appel à plusieurs enseignes.

### Micro Don

En partenariat avec la Mairie du XIV<sup>e</sup> arrondissement, Micro Don et Monoprix, Guy Renard a mené une campagne de financement à destination du projet Appartement-Relais. L'organisme Micro Don est une entreprise solidaire créée par Pierre-Emmanuel Grange. Elle a pour fonction d'organiser auprès de points de vente sélectionnés des collectes de dons en faveur d'une association.

L'Association Guy Renard a recruté une quinzaine de bénévoles et de sympathisants Guy Renard. Tout en présentant le projet, les bénévoles ont distribué des flyers afin que les clients du Monoprix, sensibilisés par notre dispositif, donnent le flyers à l'hôtesse de caisse qui en le scannant ajoutait 2€ ou plus au ticket de caisse. Cette opération a permis de récolter la somme de 847 euros.

### Fondation Harmonie Solidarité

La Fondation Harmonie Solidarités accompagne les associations dans leurs projets de solidarité et d'utilité sociale.

Elle soutient des actions solidaires en impliquant élus et collaborateurs de la mutuelle. La Fondation porte ainsi les valeurs d'entraide et de solidarité définies dans le Code de la Mutualité. Elle s'implique régulièrement dans des actions de proximité.

### Partenaires commerciaux

Les magasins avec lesquels nous avons collaboré nous ont tous aidés en nous faisant don d'objets pour meubler l'appartement (comme Les Porcelaines MP Samie ou Heytens) ou en nous faisant profiter d'avantages commerciaux (-40% chez Conforama et Linvoges).

Notes





